



Ici ça bouchonne !

Une filière 100 % locale, prête à transmettre son savoir-faire



Il faut attendre que le Chêne-Liège ait 25 ans pour pratiquer le premier écorçage. Et c'est seulement à partir du 3ème écorçage que l'écorce est de qualité suffisante pour fabriquer un bouchon.

Véritable tissu végétal, le liège est 100 % naturel, biodégradable et recyclable.

A l'échelle de la France, ce sont plus de 3 milliards de bouchons qui sont utilisés chaque année. Après un usage unique, ils sont incinérés ou enfouis !

C'est un non-sens écologique et économique.

Depuis 2012, l'association Echo-Mer collecte et valorise sur le territoire de la Charente-Maritime les bouchons en liège pour leur donner une seconde vie sous forme de broyat.

En 2025, ce sont 96 m3 de broyat qui ont été produits permettant d'isoler par le sol 6 maisons de 100 m2.

A l'origine, avec l'Entreprise du Patrimoine Vivant Les Chaux de Saint-Astier, d'une formulation à base de chaux et de broyat de liège revalorisé, Echo-Mer propose aujourd'hui aux professionnels du bâtiment ou aux particuliers en auto-rénovation, d'isoler par le sol les habitations.

Distribué en vrac en magasins de matériaux bio-sourcés, le liège des bouchons est réemployé et s'affiche comme **une alternative écologique pour la rénovation énergétique des maisons individuelles.**

Mise en place et animation de la filière, de la collecte à la vente du broyat, Echo-Mer dispose d'un savoir-faire éprouvé sur le sujet lui permettant de transmettre ses compétences à tout territoire souhaitant mettre en place la démarche de valorisation des bouchons en liège.

L'ambition de l'association est donc de renforcer la filière de son propre territoire avec un objectif chiffré à **30 tonnes de bouchons revalorisés, à l'horizon 2028, en Charente-Maritime, et de dupliquer ce savoir-faire à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine,**

A l'heure de la transition écologique et de la nécessaire adaptation de notre habitat aux modifications climatiques, Echo-Mer propose de ne plus détruire une matière noble, le liège, pour le réemployer avantageusement dans l'isolation de nos maisons. **Chaque citoyen est concerné et peut agir utilement en ne jetant plus ses bouchons en liège, comme il le fait désormais pour les piles et les ampoules !**

Où déposer vos bouchons en liège ? En déchetteries ou sur un des 777 points de collecte à découvrir sur www.echo-mer.com

plus d'infos sur echo-mer.com



Ici ça bouchonne !



Focus sur le béton de liège :

En partenariat avec l'Entreprise du Patrimoine Vivant Les Chaux de Saint-Astier (24), différentes formulations ont été réalisées, et des coupelles ont été soumises à des tests effectués par le laboratoire Tipee afin de mesurer la conductivité thermique et la perméabilité à la vapeur d'eau.

Une **fiche Solution**, éditée par l'entreprise Les Chaux de Saint-Astier, permet aux artisans, comme aux particuliers, de réaliser un béton de liège aux vertus isolantes avérées.

L'édition d'une fiche Solution par une entreprise reconnue comme les Chaux de Saint-Astier apporte tout son crédit à la formulation. Des chantiers locaux ont été réalisés absorbant la totalité du broyat de liège revalorisé produit.

Un co-produit, utilisable pour les enduits :

Du broyage des bouchons en granulométrie 3/15 mm est né un co-produit, **la fine de liège**, qui s'est avéré utilisable dans la réalisation d'enduits. Cette expérimentation, opérée par une entreprise locale spécialisée dans l'éco-rénovation, a permis de valider cet usage directement sur chantier.

Pour plus d'informations, votre contact :

Nathalie DANIEL, Responsable Projet Liège - Association ECHO-MER - 05 46 41 04 81

L'association a reçu le soutien financier de l'Agglomération de Saintes, de La Rochelle Territoire Zéro Carbone, de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Ademe pour mener à bien l'expérimentation sur la valorisation des bouchons en liège.